



COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
*Pour diffusion immédiate*

**La MRC du Fjord-du-Saguenay réalise un investissement de 2M\$  
pour l'optimisation de son réseau d'écocentres**

**Saint-Fulgence, 12 novembre 2024** - La MRC du Fjord-du-Saguenay est fière d'annoncer que son réseau d'écocentres a été optimisé sur son territoire.

En plus d'avoir amélioré les installations de Petit-Saguenay, de L'Anse-Saint-Jean, de Saint-Félix-d'Otis et de Saint-David-de-Falardeau, la MRC a également procédé à l'aménagement de l'écocentre de Saint-Fulgence ainsi que l'écocentre de Saint-Honoré. Ces améliorations, permettent de contribuer au développement durable de la gestion des matières résiduelles selon le principe de 3RV-E (réduction, réemploi, recyclage, valorisation et élimination).

La MRC du Fjord-du-Saguenay contribue majoritairement au projet estimé à plus de 2 millions de dollars. Un geste qui témoigne de l'engagement continu pour une gestion durable des matières résiduelles. La réalisation est également rendue possible grâce à la contribution financière de Recyc-Québec (500 000 \$) et du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (250 000 \$).

Toutes ces modifications visent à améliorer les services offerts à la population de nos municipalités et de nos territoires non organisés (TNO) et d'assurer la pérennité de l'actuel site d'enfouissement d'Hébertville-Station en diminuant l'enfouissement.

« La coopération intermunicipale recèle bien des avantages, et ce, autant pour les gens qui travaillent ensemble que pour ceux qui en bénéficient. En unissant leurs efforts sur le plan de la collecte des matières résiduelles, les municipalités et les MRC mettent leur communauté au centre de leurs actions, et c'est tout à leur honneur. Je les en remercie! », mentionne Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales.

« RECYC-QUÉBEC félicite la MRC du Fjord-du-Saguenay pour son engagement envers la saine gestion des matières résiduelles et la mise en œuvre d'un projet régional. Les écocentres jouent un rôle crucial dans la réduction de notre empreinte environnementale et grâce à ces sites, on peut constater une diminution significative des déchets acheminés vers les sites d'enfouissement, ce qui représente un pas important vers un avenir plus durable. En facilitant l'accès aux écocentres, la MRC contribue à la protection de l'environnement, mais aussi à la création d'emplois et à l'innovation dans le secteur de la gestion des matières résiduelles, des missions qui sont également chères à notre organisation », affirme Emmanuelle Géhin, présidente-directrice générale de RECYC-QUÉBEC.

« L'objectif est d'utiliser le moins possible le bac vert et de réduire la collecte des résidus ultimes. La saine gestion du conseil de la MRC et la collaboration avec nos partenaires ont permis à ce projet de se réaliser. Chaque matière résiduelle qui est produite dans nos municipalités est associée à un coût pour s'en départir. Comme MRC nous avons pris une décision proactive et rigoureuse dans la gestion de nos finances publiques. Nous avons opté pour l'optimisation de nos sites afin de réduire les coûts de valorisation, pour bonifier le service offert aux citoyens et aux ICI et ainsi, favoriser une gestion plus durable de notre territoire », souligne Gérald Savard, préfet de la MRC du Fjord-du-Saguenay

**À propos :**

La MRC du Fjord-du-Saguenay, c'est un vaste territoire regroupant 13 municipalités réparties de part et d'autre de la rivière Saguenay et de 3 territoires non organisés composés de grandes étendues de forêt et de cours d'eau abondants. C'est aussi plus de 23 467 résidents dynamiques et chaleureux qui ont fait le choix de s'établir dans un milieu vivant pour profiter d'une qualité de vie à la portée de la nature !



**Contact :**

Janick Gagné

Conseillère en communication et relations publiques

MRC du Fjord-du-Saguenay

418 690-6113